

## SECTION DE VENDEE

CTL

La Roche Sur Yon, le 6 janvier 2022

Monsieur le président,

Il est de tradition en début d'année de faire le bilan de l'année écoulée. Ainsi, 2021 aura vu sans surprise le début de la mise en place du NRP en contexte de suppression massive d'emplois et de crise sanitaire. Aucun ralentissement des réformes n'a eu lieu alors que la crise sanitaire démontre l'absolue nécessité de nos services et de leur présence au plus près des usagers. Le gouvernement a poursuivi le démantèlement méthodique du service public et plus particulièrement du réseau et des missions de la DGFIP. Ceci conduit non seulement à une dégradation du service rendu à l'utilisateur mais également à un mal être au travail croissant, des agents, qui perdent le sens de leurs missions.

Pour 2022, la DGFIP va subir 1 506 suppressions nettes. Entre 2012 et 2022, ce sont donc 20 000 emplois qui ont été supprimés. Désormais, la DGFIP est passée sous la barre des 100.000 agents et agents. L'unique objet du CTL de ce jour est de détailler les services touchés par les 12 nouvelles suppressions d'emplois en Vendée.

Vous l'avez constaté, l'ensemble des organisations syndicales a décidé de boycotter la première convocation qui aurait dû se tenir mardi 4 janvier, afin d'exprimer leur opposition à ces suppressions.

Nous siégeons aujourd'hui pour dénoncer la maltraitance au travail subie par les agents. Les décisions politiques successives de suppressions d'emplois entraînent des conditions dégradées de travail et imposent une mobilité forcée. La mobilité forcée est une injustice que les collègues concernés ne peuvent que mal vivre, du fait d'être obligé de faire une demande de mutation avec le risque de s'éloigner professionnellement et géographiquement.

Monsieur le Directeur Général devrait regarder les résultats de l'observatoire interne pour prendre conscience de la baisse de la qualité du service public du fait des suppressions de postes et des restructurations incessantes. Il prétend que les évolutions qui nous attendent seront toutes des évolutions positives. Les agents dont les services ont été ou vont être restructurés ne peuvent pas être d'accord avec cette assertion. C'est la même chose pour les agents qui vont subir de nouvelles suppressions de postes dans leurs services. **Solidaires Finances Publiques 85** défendra et portera la voix, toujours de son mieux, des agents de Vendée.

**Solidaires Finances Publiques 85** dénonce les suppressions d'emplois prévues pour 2022 en Vendée. Nous notons que les SPF de Challans et des Sables d'Olonne sont touchés par une suppression de poste, alors même que la fusion doit intervenir au 13 juin 2022. De même nous dénonçons les situations intenable qu'entraînent les suppressions prévues au SIP de La Roche, à la trésorerie des Herbiers et au SIE de La Roche. Nous constatons que malheureusement tous les grades sont concernés par ces suppressions de postes.

**Solidaires Finances Publiques 85** est en totale opposition avec cette politique de

suppressions d'emplois. Aussi, **Solidaires Finances Publiques 85** ne participera ni à la discussion, ni au vote de ce volet emplois.

Ce début d'année 2022 est marqué, une fois encore, par la pandémie conduisant le gouvernement à prendre de nouvelles « mesures ». Ainsi, suite à la dernière intervention du Premier ministre, la Direction Générale préconise d'augmenter le télétravail à 3 jours minimum tout en continuant d'assumer les missions. Ces indications contradictoires ne participent pas à la sérénité du climat et de l'organisation de travail.

Suite à la tenu le 4 janvier 2022 du groupe de travail relatif au nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics, **Solidaires Finances Publiques** dénonce la volonté de suppression de la responsabilité personnelle et pécuniaire (RPP) du comptable public. En remettant en cause le principe démocratique de séparation des ordonnateurs et des comptables, ceci touche à la garantie du contrôle de régularité de l'usage de l'argent public. La suppression de la RPP annonce le démantèlement du statut de comptable public et la future remise en cause de leur régime indemnitaire.

**Solidaires Finances Publiques 85** souhaite revenir sur la liste d'aptitude de B en A. Nous constatons que le classement régional a des conséquences défavorables pour les agents de Vendée. En effet la liste comporte 13 personnes alors que la potentialité pour l'interrégion est de 10. Est ce que les 20 promotions supplémentaires nationales pour 2022 permettent d'avoir 13 promotions sur l'interrégion ? Si non, les non promues seront-elles les 3 dernières personnes de la liste principale ? Enfin, avec cette liste, il est précisé qu' « une liste complémentaire a été établie de manière à permettre le remplacement d'éventuels lauréats du concours interne ou examen professionnel au grade d'inspecteur des Finances Publiques ou de renonçants. » Comme aucune deuxième proposition pour la Vendée n'apparaît sur cette liste interrégionale, si la ou le candidat de Vendée devient lauréat de concours ou examen professionnel, la Vendée perd toute potentialité de promotion par liste d'aptitude. Ceci implique-t-il que les candidats de Vendée à la liste d'aptitude ne doivent plus participer dans le même temps à un concours ou examen professionnel ? Par l'instauration de ce classement régional, La Direction Générale reconnaît bien mal l'excellence des dossiers des personnels de Vendée demandant à bénéficier de la liste d'aptitude et restreint la promotion interne de Vendée !

**Solidaires Finances Publiques 85** vous demande de nous indiquer les informations dont vous disposez sur la centralisation du recouvrement des créances des professionnelles, des particuliers et des amendes dans un seul service comptable. Les collègues en SIE, en SIP et en trésorerie amendes sont inquiets. Par exemple, les collègues en SIE voient se mettre en place, en plus de cette prochaine centralisation, des services nationaux de « soutien », des centres de contacts des professionnels (deux sont déjà créés pour une vingtaine de créations à terme)... Quelle va être à terme l'organisation des services ?

Pour le Directeur Général, il faut être fier de la déconcentration des services et se réjouir des dizaines d'emplois qui arriveront dans les communes concernées. **Solidaires Finances Publiques 85** rappelle que ces dizaines d'emplois existaient déjà il y a quelques années et ont été supprimés du fait de choix politiques. Malgré tout, nous relayons l'attente de plusieurs collègues qui souhaitent savoir dès que possible le détail des futures missions du SIE qui sera implanté à Fontenay Le Comte et qui travaillera à distance pour Nantes.

Enfin, la taxe d'urbanisme bascule à la DGFIP au 01/09/2022. 12 pôles nationaux ne doivent gérer que le recouvrement. L'assiette, les dégrèvements et les rôles supplémentaires seront normalement du ressort des services fonciers. **Solidaires Finances Publiques 85** demande quelle organisation allez vous mettre en place face à cette charge de travail ?